

Libellé :

## Renforcement d'un compteur gaz vers un compteur G10/G16

### Description :

Cette prestation comprend :

- un déplacement des équipes
- le remplacement du compteur
- la mise en service du compteur (voir travaux préparatoires)

### Travaux préparatoires à réaliser par le client :

- libérer le local des compteurs
- si le compteur doit être mis en service lors de la pose :
  - l'attestation de conformité <sup>(1)</sup> de l'installation gaz est exigée
  - un contrat valide souscrit auprès d'un fournisseur doit être enregistré chez Sibelga
  - l'accès au lieu de fourniture desservi par le compteur doit être garanti
- présence du demandeur pour signer le devis avant l'exécution des travaux lors d'une offre verbale
- autre en fonction de la visite de notre technicien

### Comment introduire sa demande ?

**Un seul renforcement** : À demander au service clientèle (02/549.41.00) → **offre verbale**

**Plusieurs renforcements** : Demande à introduire par écrit :

- directement via le site [www.sibelga.be](http://www.sibelga.be) > Raccordements et compteurs
- par courrier au moyen d'un formulaire :
  - à télécharger sur le site [www.sibelga.be](http://www.sibelga.be) ou
  - à demander au service clientèle (02/549.41.00) → **offre écrite**

### Etapes :

#### • un seul renforcement



#### • plusieurs renforcements



### Travaux fréquemment associés :

- Renforcement d'un branchement  $Q \leq 40 \text{m}^3/\text{h}$  FFG4004
- Renforcement d'un branchement  $Q > 40 \text{m}^3/\text{h}$  FFG4005

<sup>(1)</sup> Voir lexique